

# Nouvelle base constitutionnelle pour nos hautes écoles

**Dans notre société, les hautes écoles marquent fortement de leur empreinte la pensée et l'action. Par les tâches qu'elles fournissent en matière de formation académique, de recherche et au chapitre des services, elles contribuent au développement, à la compétitivité économique et à la prospérité de notre pays. C'est pourquoi le PDC s'engage en première ligne pour une réorganisation judicieuse du paysage des hautes écoles suisses.**

Par Kathy Riklin, Conseillère nationale (ZH), et Peter Bieri, Conseiller aux Etats (ZG) \*



Photo: PDC suisse / R. Bachmann

■ Pour comprendre le système suisse des hautes écoles, il faut se remémorer comment il a été modelé au cours des siècles. Alors que la première université

renouveau souffle dans les instances compétentes car il s'agit d'une part d'élaborer une nouvelle loi d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2008 et d'autre part de créer une base consti-